

Cas-type

SÉGALA, OVIN SPÉCIALISÉ, CONDUITE FOURRAGÈRE

Un système à forte valeur ajoutée pour des exploitations limitées par la surface. SAU : 48 ha (8 ha de céréales – 40 ha de SFP) – 1 UMO exploitant et 0,1 UMO salariée – 370 brebis – Productivité numérique 1,6



Ce système ovin spécialisé se retrouve sur des exploitations de structure petite ou moyenne. La zone favorable à la pousse de l'herbe, avec une pluviométrie (600 à 900 mm) bien répartie sur l'année, autorise une forte intensification fourragère avec des associations graminées et légumineuses. La main-d'œuvre se compose d'une UMO exploitant avec recours à du salariat (service de remplacement, groupement d'employeurs) pour l'équivalent de 0,1 UMO pour les pointes de travail

(agnelage). La conduite du troupeau est intensive, basée sur un système de reproduction accéléré de type 3 agnelages en 2 ans. Elle est exigeante au niveau de l'alimentation du troupeau. L'agneau lourd est le produit principal. Issu d'une mère prolifique de race rustique, il est le résultat d'un croisement avec un bélier de race bouchère et souvent engagé dans une démarche sous signe officiel de qualité. Ce système surtout présent dans les bassins Aveyron et Tarn peut se retrouver dans des zones pédoclimatiques semblables de la région.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU SYSTÈME

Localisation du système en Midi-Pyrénées



Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

Atouts

- Production sous signe de qualité Label Rouge et Indication Géographique Protégée
- Zone pédoclimatique permettant l'intensification des surfaces
- Système accéléré avec plusieurs périodes d'agnelage permettant des rentrées d'argent régulières
- Bonne valorisation sur une surface réduite

Contraintes

- Technicité importante sur le sol et l'animal
- Sensibilité aux aléas climatiques et conjoncturels
- Pointes de travail fortes aux agnelages et à la fenaison
- Immobilisation en bâtiments importante
- Nécessité d'une bonne valeur génétique

GESTION DES SURFACES

Assolement

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2015)

Céréales à paille	8 ha
Prairies temporaires	30 ha
Prairies naturelles	10 ha

Utilisation des surfaces

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2015)

3 ha	Ensilage	Foin	Foin	Pâture
7 ha	Ensilage	Foin		
5 ha	Foin	Foin		
15 ha	Foin			
10 ha				

La mise à l'herbe se fait généralement début mars. L'ensilage est réalisé sur les surfaces de prairies temporaires les plus récentes avec le meilleur rendement (généralement à base de Ray-Grass Italien).

La pâture exclusive concerne en majorité les prairies naturelles ou les prairies temporaires en fin de rotation. Un pâturage d'automne est réalisé sur les prairies temporaires. Même au pâturage, les brebis peuvent être complémentées en bergerie.

FERTILISATION ET PRODUCTION DES SURFACES

Récoltes

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2015)

Fourrages	Ha récoltés	Rendement /ha	Quantités récoltées tMS
Ensilage d'herbe	10	4,5 tMS	45
Foin 1 ^{ère} coupe	20	3,5 tMS	70
Foin 2 ^{ème} coupe après ensilage	10	2,5 tMS	25
Foin 2 ^{ème} coupe après foin	5	2 tMS	10
Foin 3 ^{ème} coupe	3	1 tMS	3
Total fourrages			153 tMS
Grandes cultures			
Orge	8	45 qx	360 qx
Paille	8	4.5 t	36 t

Fertilisation

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2015)

	Unités N minéral / ha	Fumier ovin t / ha
Ensilage foin foin	90	15
Ensilage foin	90	15
Foin foin	60	15
Foin	60	15
Orge	80	20

FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

Un troupeau de races prolifique, principalement Lacaune viande conduit :

- En croisement avec des béliers de race à viande (monte naturelle et IA en été) et en IA race pure pour le renouvellement
- En système 3 en 2 strict.

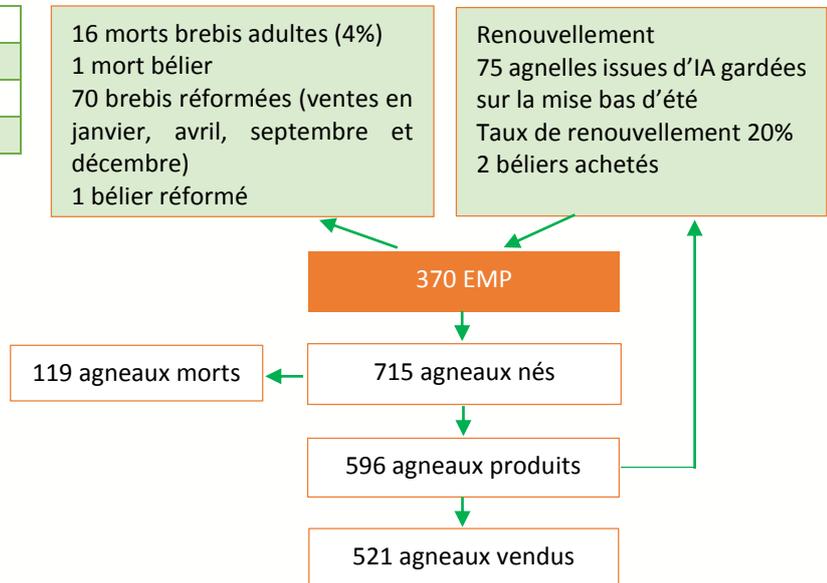
Résultats

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2015)

Taux de mise bas	110
Prolificité	175
Mortalité agneaux	16,7%
Productivité numérique	1,61

Schéma de fonctionnement

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2015)



Conduite de la reproduction

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2015)

	J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O	N	D
Lutte		IA				IA								IA					IA					
Mise bas						agnelles												agnelles						
vente																								

L'avantage de ce système de reproduction est de pouvoir caler les périodes d'agnelage au gré de l'éleveur tout en respectant un intervalle de 7 à 8 mois entre deux périodes de mise-bas d'une reproductrice. Dans ce cas-type, les périodes d'agnelage ont été calées afin de permettre à l'exploitant de se libérer en mai-juin pour les fenaisons, d'avoir un lot pour la vente d'agneaux en contre saison (meilleure valorisation des agneaux et maintien de l'approvisionnement des marchés Label Rouge), et de lui permettre de prendre des congés en été. Pour maîtriser ce système de reproduction, il convient de faire des luttes courtes (3 à 4 semaines), les ventes débutent dès 70 jours avec les premiers sevrages. Les ventes s'étalent sur 35 à 45 jours. Les diagnostics de gestation vers 45 jours sont quasi obligatoires dans ce système pour trier les brebis vides et les repasser dans le lot suivant.

ALIMENTATION ET RATIONNEMENT

- Concentrés total/EMP : 222 kg
- Concentrés brebis - bélier et élevage des agnelles : 111 kg / EMP dont 82% de céréales
- Agneau sous la mère jusqu'au sevrage à 70 jours au plus tôt
- Concentrés agneaux : 67 kg d'aliments complets par agneau
- Allaitement artificiel : 6% des agneaux, 15 kg de lait par agneau
- Fourrages conservés brebis - bélier et élevage des agnelles : 374 kg MS/EMP
- Paille alimentaire pour agneau : 25 kg MS/agneau

VENTES ET COMMERCIALISATION

- Tous les agneaux sont vendus lourds entre 70 et 110 jours
- 17,8 kg de carcasse en moyenne par agneau
- Ventes sous signe officiel de qualité (Label Rouge ou IGP)
- Périodes principales de vente au printemps et en contre saison : octobre et novembre

MOYENS DE PRODUCTION

Bâtiments

Bergerie

- Bergerie de 450 m² pour les agnelages, les lactations et l'engraissement des agneaux
- Distribution de l'alimentation mécanisée : couloir ou tapis, vis de distribution du concentré sur le parc à agneaux
- Cornadis autobloquants
- 350 m² de bâtiments pour l'élevage des agnelles, les réformes et les brebis à l'entretien pour la période hivernale.

Stockage

- Cellules (capacité 36 tonnes)
- Hangar à foin (820 balles ou 1000 m³) et matériel
- Silo couloir 300 m³

MATÉRIEL

Propriété

- Chaîne de récolte du foin (faucheuse conditionneuse, pirouette andaineuse, presse)
- Remorques
- Désileuse
- Travail du sol superficiel (rouleau, herse...)
- 2 tracteurs de puissance moyenne

CUMA

- Tracteur 4 roues motrices 150 CV
- Semoir
- Charrue, sous-souleuse
- Appareil de traitement

Entreprise

- Ensileuse
- Récolte des céréales

LE TRAVAIL

Répartition

Dans ce système, le travail est caractérisé par des pointes fortes correspondant :

- Aux agnelages
 - Celui de novembre-décembre correspondant en particulier aux agnelles qui demandent plus de surveillance
 - L'agnelage de mars, car tous les animaux sont alors en bergerie ou commencent à sortir avec un maximum de lots différents : allaitantes, brebis en lutte, agnelles...
 - L'agnelage d'été, délicat du point de vue zootechnique (problème de chaleur, d'ambiance, de bâtiment) est moins pénible à gérer, car certains animaux sont dehors.
- Au printemps, avec la récolte des foins et la conduite du pâturage avec au moins deux lots physiques d'animaux.

Besoin en main-d'œuvre

1 personne avec appui d'un salarié (0,1 UMO). Ce dernier intervient sur les agnelages de novembre-décembre et de mars et en appui pendant la fenaison.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

ISSN : en cours

Décembre 2016 – Référence Idele : 00 16 XXX XXX

Réalisation : Florence Benot

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :

Anne-Julie METIVIER – Maison de l'Élevage du Tarn

Dominique DELMAS – CA de l'Aveyron

Carole JOUSSEINS – Institut de l'Élevage



CAS TYPE SYSTÈME SÉGALA SPÉCIALISÉ

48 ha (8 ha céréales - 40 ha SFP) - 1 UMO et
0,1 UMO salariée - 370 brebis - productivité 1,6

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2016

PRODUIT TOTAL				CHARGES TOTALES			
	Nom- bre	Prix unitaire	Montant total		Quan- tité	Prix unitaire	Montant total
Produit viande ovine			102 018 €	Charges opérationnelles			74 110 €
Produit viande ovine			62 693 €	Troupeau			28 645 €
Ventes			63 593 €	Alimentation			21 941 €
Agneaux lourds label	465	116	53 940 €	<i>dont autoconsommé</i>			4 718 €
Agneaux lourds	56	108	6 048 €	<i>dont acheté</i>			17 223 €
Réforme brebis	70	50	3 500 €	Frais d'élevage			6 704 €
Réforme béliers	1	20	20 €	Surface fourragère			3 403 €
Achat d'animaux			900 €	Surface céréales			1 850 €
Béliers	2	450	900 €	Charges de structure (hors amortissements et frais financiers)			29 512 €
Laine et autres coproduits	185	0,46	85 €	MSA Salaires			5 300 €
Produits cultures			5 040 €	Mécanisation			11 076 €
Céréales autoconsommées	33,7	140	4 718 €	<i>dont carburants</i>			3 484 €
Autoconsommation familiale	23	140	322 €	<i>dont travaux par tiers</i>			4 091 €
Aides			34 285 €	<i>dont entretien, achat petit matériel, divers</i>			3 502 €
Aides animales			9 250 €	Bâtiments			1 006 €
Aide ovine	370	25	9 250 €	Foncier			3 970 €
Autres aides			25 035 €	Autres charges de structure			8 160 €
ICHN			11 787 €	Amortissements			9 700 €
Primes découplées			13 248 €	Bâtiments			3 700 €
				Mécanisation			6 000 €
				Frais financiers			1 000 €

RÉSULTATS POUR UNE EXPLOITATION EN VITESSE DE CROISIÈRE

Excédent Brut d'Exploitation	38 608 €
	38 608 € / UMO

Annuité	12 000 €
Revenu disponible	26 608 €
	26 608 € / UMO

Amortissement matériel	6 000 €
Amortissement bâtiment	3 700 €
Frais financiers	1 000 €
Résultat courant	27 908 €
	27 908 € / UMO

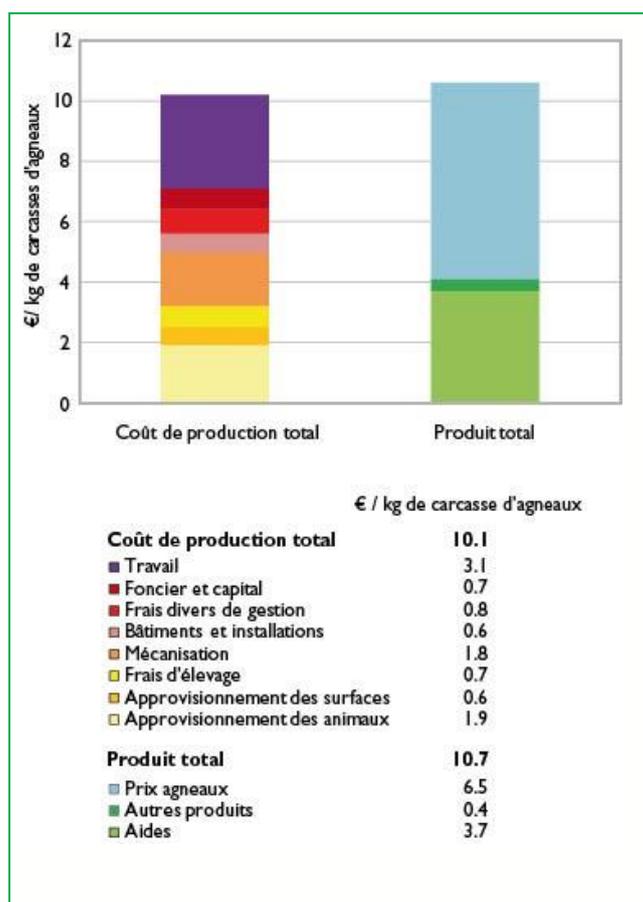
Marge brute de production (AO) / brebis	108 €
Marge ovine / brebis (AO + ICHN)	140 €
Marge de l'atelier ovin	51 682 €

	Recommandé	
Marge brute / produit brut	67	> 60
Résultat / produit brut	27	20 - 35
Annuités / produit brut	12	< 20

COÛT DE PRODUCTION DE L'ATELIER

Coût de production et produit de l'atelier ovin

Source : INOSYS-Réseaux d'élevage, 2016



RÉMUNÉRATION DES CHARGES SUPPLÉMENTAIRES :

- Main-d'œuvre des exploitants : 1,5 SMIC/UMO
- Terres en propriété : prix de fermage moyen de l'exploitation ou de la région
- Capitaux propres à 1 %

PRIX DE REVIENT

= coût de production – aides – coproduits (laine et réformes)

Coût de production et rémunération de la main-d'œuvre

Source : INOSYS-Réseaux d'élevage, 2016

Coût de production (€/kgc)	10,2
Produit total (€/kg)	10,6
Productivité main-d'œuvre (kgc/UMO rémunérée)	8 304
Prix de revient (€/kgc)	6,1
Rémunération permise (nb SMIC/UMO exploitant)	1,7

INSTALLATION DANS CE SYSTÈME

Ce type de système est difficile à installer sans immobilisation préalable et fait rarement l'objet d'une installation hors cadre familial.

SENSIBILITÉ DU SYSTÈME

Variation de l'EBE par rapport au cas-type

Source : INOSYS-Réseaux d'élevage, 2016

Prix agneau / productivité	100 €	105 €	110 €	115 €	120 €	125 €
120				- 14 548		
130				- 11 000		
140				- 7 451		
150				- 3 903		
160	- 7 888	- 5 283	- 2 678	0	2 532	5 137
170				3 193		
180				6 742		

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Achévé d'imprimer en juillet 2017

ISSN : en cours

Juillet 2017 – Référence Idele : 00 17 301 xxx

Réalisation : Florence Benoit

Ont contribué à ce dossier :

Anne-Julie METIVIER – Maison de l'Élevage du Tarn

Dominique DELMAS – CA de l'Aveyron

Carole JOUSSEINS – Institut de l'Élevage

